

Date du Rapport: 25/09/2012

Mango Industrie du cuivre inc. # du Fichier 138884-006

IA - Montréal

Statut de la demande:

Crée par: Mélissa Lauzon

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paiements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
G	ASMAG - Anlagenplanung und Sondermaschinenbau GmbH Liesenwaldstabe 3a, Schamstien, Schamstien, A4644, Austria		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,982,256.40	\$0.00	\$0.00	N
G	Employés 600 de la gauchetière Ouest, Montréal, Québec, H3B 4L8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$160,000.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Fonds de Solidarité FTQ 545, boul. Crémazie Est, bureau 200, Montréal, Québec, H2M 2W4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,601,639.00	\$0.00	\$0.00	N
G	HSBC 2011 McGill College Avenue, Suite 300, Montréal, Québec, H3A 1G1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,083,576.80	\$0.00	\$0.00	N
G	Investissement Québec - Direction des Créances spéciales 413, rue Saint-Jacques, bureau 500, Montréal, Québec, H2Y 1N9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,000,000.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Vintersection 11 Albion Road, Montréal, Québec, H3X 3L8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$3,700,000.00	\$0.00	\$0.00	N
<b>Garanti</b>	<b>Sous compte des créanciers</b>			<b>6</b>		<b>Sous-total</b>	<b>\$11,527,472.20</b>	<b>\$0.00</b>	<b>\$0.00</b>	

N	134372 Canada inc. 1404 Dulude, Saint-Blaise, Québec, J0J 1W0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$40,163.07	\$0.00	\$0.00	N
N	Acklands-Grainger inc. 10300 boul. Louis-H. Lafontaine, Anjou, Québec, H1J 2T3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,803.73	\$0.00	\$0.00	N
N	AE Advantage Extermination 502 Lamontagne, Repentigny, Québec, J6A 8C6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$126.47	\$0.00	\$0.00	N
N	Agence du Revenu du Canada - PPS Direction du recouvrement non fiscal Case postale 2517, London, Ontario, N6G 4G9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Agences des douanes et du Revenu du Canada 305, boul. René-Lévesques Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1A6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Aiguillage Boomrang inc. 611 boul. Guimond, Longueuil, Québec, J4G 1L9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,310.72	\$0.00	\$0.00	N
N	Ajax Tocco 333 Station St., Ajax, Ontario, L1S 1S3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$46,822.65	\$0.00	\$0.00	N
N	Allied Mineral Products inc. 2700 Scioto Parkway, Columbus, Ohio, 43221-, USA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$27,552.00	\$0.00	\$0.00	N
N	American Iron and Metal LP 9100 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal, Québec, H1E 2S4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$226,760.04	\$0.00	\$0.00	N
N	AMSAL inc. 11465, Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H1B 1C2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$97.73	\$0.00	\$0.00	N
N	Aoyama Tsusho. Co. Ltd. 7F Aoyama Takano Building 3-5-4, Kita-Aoyama, Tokyo, Minato-ku, 1070061, Japon		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$534,596.97	\$0.00	\$0.00	N
N	Apco Industries Co. Ltd 10 Industrial St., Toronto, Ontario, M4G 1Z1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$631.67	\$0.00	\$0.00	N
N	Association sectorielle 3565, rue Jarry Est Bureau 202, Montréal, Québec, H1Z 4K6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,809.12	\$0.00	\$0.00	N
N	Axxitron inc. 12500 Grenet, Montréal, Québec, H4J 2K3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,737.27	\$0.00	\$0.00	N
N	B.L. Belley inc. 663, 1e Avenue, Lachine, Québec, H8S 2S4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$31,997.57	\$0.00	\$0.00	N
N	Balances Industrielles Montréal inc. 2717 Dollard, LaSalle, Québec, H8N 2J8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$620.87	\$0.00	\$0.00	N
N	Bee-Clean services d'entretien 4720, boul. de la Côte-Vertu, Saint-Laurent, Québec, H4S 1J9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,586.94	\$0.00	\$0.00	N
N	Canablast 4160, boul. Industriel, Laval, Québec, H7L 6H1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$910.60	\$0.00	\$0.00	N
N	Casmatec Canada inc. 3120, Joseph-Simard, Sorel-Tracy, Québec, J3P 5N3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$15,360.66	\$0.00	\$0.00	N
N	Charbon de bois Basques 212, rue St-Alphonse, Ste-Lucie, Québec, G0K 1P0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$18,290.74	\$0.00	\$0.00	N
N	Chem Treat International inc. Canada 930, Marie-Rollet, Sainte-Julie, Québec, J3E 1X1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,391.61	\$0.00	\$0.00	N
N	Collins Chaussures et Vêtements 444, avenue de LaSalle, Montréal, Québec, H1V 2J1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$162.90	\$0.00	\$0.00	N

Liste des créanciers

Raymond Chabot Inc.

Date du Rapport: 25/09/2012

Mango Industrie du cuivre inc. # du Fichier 138884-006

IA - Montréal

Statut de la demande:

Crée par: Mélissa Lauzon

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paiements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
N	Commission des normes du travail 500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 2A5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Corporate Express Canada inc. CP. 11714 Succ. Centre-Ville, Montréal, Québec, H3C 6M6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$889.50	\$0.00	\$0.00	N
N	CPE Electricque inc. 3477, boul. des Entreprises, Terrebonne, Québec, J6X 4J9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$27,924.60	\$0.00	\$0.00	N
N	CSST 1 Complexe Desjardins Tour Sud, 31e étage, Montréal, Québec, H5B 1H1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	DHB Ressources inc. 12850, rue Jean-Groulx, Montréal, Québec, H1A 3N5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,274.52	\$0.00	\$0.00	N
N	Distribution Praxair 8151 Métropolitain Est, Montréal, Québec, H1J 1X6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$3,325.86	\$0.00	\$0.00	N
N	Employés 600 de la gauchetière Ouest, Montréal, Québec, H3B 4L8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$575,000.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Entreprises Raicek Ltée 11405-60E avenue, Montréal, Québec, H1C 1N9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,889.34	\$0.00	\$0.00	N
N	Équipement d'incendie d'urgence 8262 boul. Lévesques Est, Laval, Québec, H7A 1V6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$470.76	\$0.00	\$0.00	N
N	Équipement Moore Ltée 4955 chemin Saint-François, Saint-Laurent, Québec, H4S 1P3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$120.72	\$0.00	\$0.00	N
N	Expedition S&S Forwarding Ltée 1975, Boul. Hymus, Suite 250, Dorval, Québec, H9P 1J8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$30,762.55	\$0.00	\$0.00	N
N	Expedition S&S Forwarding Ltée 1975, Boul. Hymus, Suite 250, Dorval, Québec, H9P 1J8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$339.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Gastier M.P. inc. 10400, boul. du Golf, Anjou, Québec, H1J 2Y7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$397.79	\$0.00	\$0.00	N
N	Glen Carbide inc. 1054 Cambells Run Rd PO Box 498, Carnegie, Pennsylvanie, 15106-0498, USA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,877.45	\$0.00	\$0.00	N
N	Groupe Robert inc. 500 Route 112, Rougemont, Québec, J0L 1M0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,691.43	\$0.00	\$0.00	N
N	Guillevin international cie. 6555, boul. Métropolitain Est, bureau 301, St-Léonard, Québec, H1P 3H3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,285.05	\$0.00	\$0.00	N
N	Henkel Canada Corporation 2225 Meadwipine Blvd, Mississauga, Ontario, L5N 7P2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,757.05	\$0.00	\$0.00	N
N	Hercules Sling & Câbles inc. 3800, Autoroute Transcanadienne, Pointe-Claire, Québec, H9R 1B1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$862.31	\$0.00	\$0.00	N
N	HSBC 2011 McGill College Avenue, Suite 300, Montréal, Québec, H3A 1G1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$27,695.63	\$0.00	\$0.00	N
N	Imprimerie l'Ancre de couleur inc. 822, Rachel Est, Montréal, Québec, H2J 2H6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$724.34	\$0.00	\$0.00	N
N	Inductotherm Group Canada ltd 165 Crown Court, Whitby, Ontario, L1N 7B1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$10,027.50	\$0.00	\$0.00	N
N	John Brooks Compagnie Limitée 1350, 55e Avenue, Lachine, Québec, H8T 3J8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$154.52	\$0.00	\$0.00	N
N	KTS Tooling Supply ltd 317 Atwell Dr, Toronto, Ontario, M9W 5C1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$228.96	\$0.00	\$0.00	N
N	Les emballages Carroussel inc. 1401, rue Ampère, Boucherville, Québec, J4B 5Z5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,511.29	\$0.00	\$0.00	N
N	Les Entreprises de Constructions Refrabec 925, boul. Lionel-Boulet, Varennes, Québec, J3X 1P7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$747.34	\$0.00	\$0.00	N
N	Les industries PARD inc. 225, boul. Industriel, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 6P2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$9,086.09	\$0.00	\$0.00	N
N	les industries USIFAB Rawdon inc. 3310 de l'Industrie CP 4524, Rawdon, Québec, J0K 1S0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$7,192.84	\$0.00	\$0.00	N
N	Livraison Rapide AB 1783 Cologne, Terrebonne, Québec, J6X 4L1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$109.23	\$0.00	\$0.00	N
N	Lumen 117, boul. Hymus, Pointe-Claire, Québec, H9R 1E5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,236.10	\$0.00	\$0.00	N

Liste des créanciers

Raymond Chabot Inc.

Date du Rapport: 25/09/2012

Mango Industrie du cuivre inc. # du Fichier 138884-006

IA - Montréal

Statut de la demande:

Crée par: Mélissa Lauzon

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paiements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
N	M Lemieux inc. 656, Graham Bell, Sainte-Foy, Québec, G1N 4H5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$29,138.94	\$0.00	\$0.00	N
N	Maburco 9350 rue de l'innovation, Anjou, Québec, H1J 2X9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,456.98	\$0.00	\$0.00	N
N	Manupro 548 Gaétan, Salaberry-de-Valleyfield, Québec, J6S 0A7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,376.36	\$0.00	\$0.00	N
N	Maurice Desrosiers 260, rue Thiersant, Saint-Aimé, Québec, J0K 1K0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$322.07	\$0.00	\$0.00	N
N	Maurice Gervais inc. 2100, boul. Lévesque Est, bureau 14E, Laval, Québec, H7G 4W9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$9,140.52	\$0.00	\$0.00	N
N	MCS Servo inc. 1950 Marie-Victorin, St-Bruno, Québec, J3V 6B9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,358.98	\$0.00	\$0.00	N
N	Mécanique industrielle A.L. Tech. inc. 240, Manville Ouest, Asbestos, Québec, J1T 1G7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$9,374.73	\$0.00	\$0.00	N
N	Ministère du revenu du Québec (Impôt) 1600, René-Lévesque Ouest, 3e étage Secteur R23CPF, Montréal, Québec, H3H 2V2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Ministère du revenu du Québec (TPS) - Montréal, Quebec 1600, boul. René-Lévesque Ouest 3e étage, Montréal, Québec, H3H 2V2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Ministère du revenu du Québec (TVQ) - Montréal, Quebec - Montréal, Quebec 1600, boul. René-Levesque Ouest 3e étage, Montréal, Québec, H3H 2V2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Motion Industries (Canada) inc. CP 11558, succ. Centre-Ville, Montréal, Québec, H3C 5N7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,163.51	\$0.00	\$0.00	N
N	Nedco Duv. Rexel Canada elect. inc. 505, rue Locke, bureau 200, Saint-Laurent, Québec, H4T 1X7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,514.68	\$0.00	\$0.00	N
N	Nettoyage H20 1659, boul. Goyer, Sainte-Madeleine, Québec, J0H 1S0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$6,726.04	\$0.00	\$0.00	N
N	Nettoyeur de l'Est 11000, rue Sherbrooke Est, Local A-31, Montréal, Québec, H1B 5W1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$153.75	\$0.00	\$0.00	N
N	Norkvik 4050 rue Steinberg, Saint-Laurent, Québec, H4R 2G7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$996.44	\$0.00	\$0.00	N
N	Outillage Industriel de l'Est 56, rue Broadway, Montréal, Québec, H1B 5A1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$876.45	\$0.00	\$0.00	N
N	Outillage Industriel Québec Itée 395 Marconi, Québec, Québec, G1N 4A5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$29.62	\$0.00	\$0.00	N
N	Patrick Morin 11850 Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H1B 1C4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$33.82	\$0.00	\$0.00	N
N	Pierre Yergeau Enr. 10417 Bellevue, Pierrefonds, Québec, H8Y 2K1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,182.79	\$0.00	\$0.00	N
N	Plexo 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 2771, Montréal, Québec, H1T 3X2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$532.96	\$0.00	\$0.00	N
N	Plomberie Repentigny 565, rang de la Savane, Le Gardeur, Québec, J5Z 4C7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,406.72	\$0.00	\$0.00	N
N	Praxair Distribution inc. Attn: RMS Bankruptcy Recovery Services P.O. Box 5126, Timonium, Maryland, 21094-, USA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$5,873.78	\$5,873.78	A
N	PricewaterhouseCoopers LLP 1250, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 2800, Montréal, Québec, H3B 2G4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$13,768.26	\$0.00	\$0.00	N
N	Protectron Inc. 8481, boul. Langelier, Montréal, Québec, H1P 2C3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$5,555.57	\$0.00	\$0.00	N
N	Pyronics inc. 17700 Miles Avenue, Cleveland, Ohio, 44128-, USA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,632.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Quincaillerie Latendresse (RONA) 11837 Notre-Dame Est, Pointe-aux-Trembles, Québec, H1B 2Y1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$349.98	\$0.00	\$0.00	N
N	Raymond-Chabot-Grant-Thornton 600, rue de la Gauchetière Ouest Bureau 2000, Montréal, Québec, H3B 4L8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$15,596.36	\$0.00	\$0.00	N
N	Receveur general (DAS) 875, chemin des Heron, Ottawa, Ontario, K1A 1A2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$88.18	\$0.00	\$0.00	N
N	Recubec inc. 485, avec Marien, Montréal, Québec, H1B 4V8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$6,288.94	\$0.00	\$0.00	N

Liste des créanciers

Raymond Chabot Inc.

Date du Rapport: 25/09/2012

Mango Industrie du cuivre inc. # du Fichier 138884-006

IA - Montréal

Statut de la demande:

Crée par: Mélissa Lauzon

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paiements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
N	Samuel Strapping Systems 2370 Dixie Road, Mississauga, Ontario, L4Y 1Z4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,870.50	\$0.00	\$0.00	N
N	Service Canada (trop versé ass. chômage) Attn: a/s Guylaine Dubuc 200 boul. René Lévesque Ouest, complexe Guy Favreau Tour Ouest, Caisse régionale, 3e étage, Montréal, Québec, H2Z 1X4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Services RME inc. 240, rue Manville Ouest, Asbestos, Québec, J1T 1G7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$35,551.44	\$0.00	\$0.00	N
N	Solutions de Contrôle Innovatrices 10215 Côte-de-Liesse, Montréal, Québec, H9P 1A3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$791.03	\$0.00	\$0.00	N
N	SPI Sécurité 60, rue Gaston-Dumoulin, Blainville, Québec, J7C 0A3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$261.07	\$0.00	\$0.00	N
N	Synergie Gaz et Solutions inc. 9560, boul. Henri-Bourassa, Montréal, Québec, H1E 2S4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,545.84	\$0.00	\$0.00	N
N	System Dynamics Corporation 500, Alden Road Suite 215, Markham, Ontario, L3R 5H5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$5,040.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Target Transport 1460 de Coulomb, Boucherville, Québec, J4B 7K2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$284.22	\$0.00	\$0.00	N
N	TechFab Gauthier inc. 470, avenue Laurendeau, Montréal, Québec, H1B 5M2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$8,241.41	\$0.00	\$0.00	N
N	Technologies de Procédé WARCO 1908, boul. St-Régis, Dorval, Québec, H9P 1H6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,401.32	\$0.00	\$0.00	N
N	Telecodex Telephonie inc. 2680 Rushbrooke, #2, Montréal, Québec, H3K 1T7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$23.00	\$0.00	\$0.00	N
N	The Alpine Group, Inc. Attn: Stewart H. Wahrsager One Meadowlands Plaza Suite 801, East Rutherford, New Jersey, 07073-, USA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Thomas Wire Die Ltd PO Box 352, Burlington, Ontario, L7R 3Y3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$7,558.56	\$0.00	\$0.00	N
N	Total Customs Services inc. 2555 Dollard PO Box 137, building 8, LaSalle, Québec, H8N 3A9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$647.99	\$0.00	\$0.00	N
N	Total Customs Services inc. 2555 Dollard PO Box 137, building 8, LaSalle, Québec, H8N 3A9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$3,195.00	\$0.00	\$0.00	N
N	TPC Wire & Cable corp PO Box 3223 Station A, Toronto, Ontario, M5W 4K2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$482.46	\$0.00	\$0.00	N
N	Trans-Cité Express inc. 7851, rue Jarry Est, Anjou, Québec, H1J 2C3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$9.20	\$0.00	\$0.00	N
N	Transport TFI 16 S.E.C. 801, boul. Industriel, Bois-des-Fillion, Québec, J6Z 4T3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$19,941.32	\$0.00	\$0.00	N
N	Travex inc. 363 Charles Marchand Parc Industriel, Repentigny, Québec, J5Z 4N8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,152.91	\$0.00	\$0.00	N
N	TSM 1200 Eglinton Avenue East, suite 600, Toronto, Ontario, M3C 1H9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$72.16	\$0.00	\$0.00	N
N	United Die Company inc. 199 Devon Terrace, Kearny, New Jersey, 07032-3996, USA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$3,533.00	\$0.00	\$0.00	N
N	UPS Canada PO Box 2127 CRO, Halifax, Nouvelle-Écosse, B3J 3B7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$457.72	\$0.00	\$0.00	N
N	Usi-Max inc. 8510, rue Jules Léger, Anjou, Québec, H1J 1A7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$20,014.85	\$0.00	\$0.00	N
N	Vesuvius Canada 333 Prince Charles Drive PO Box 220, Welland, Ontario, L3B 5P4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$646.62	\$0.00	\$0.00	N
N	Ville de Montréal Est 11370 rue Notre Dame Est, Montréal, Québec, H1B 2W6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,477,918.41	\$0.00	\$0.00	N
N	Ville de Montréal 255 boul Crémazie Est, Montréal, Québec, H2M 1M2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$426,379.93	\$0.00	\$0.00	N
N	Wolverine Tube inc. 2100 Market Street NE, Decatur, Alabama, 35601-, USA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N

# Liste des créanciers

Raymond Chabot Inc.

Date du Rapport: 25/09/2012

Mango Industrie du cuivre inc. # du Fichier 138884-006

IA - Montréal

Statut de la demande:

Crée par: Mélissa Lauzon

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paiements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
N	Wood Wyant 3025, rue Joseph-Armand Bombardier, Laval, Québec, H7P 6C5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$682.41	\$0.00	\$0.00	N
<b>Non-garanti</b>		<b>Sous compte des créanciers</b>		108	<b>Sous-total</b>		\$3,805,082.12	\$5,873.78	\$5,873.78	
<b>Compte total de tous les créanciers</b>				114	<b>Grand Total</b>		\$15,332,554.32	\$5,873.78	\$5,873.78	

(Chambre commerciale)  
**COUR SUPÉRIEURE**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-11-043377-122

DATE : Le 24 septembre 2012

---

**SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE L'HONORABLE: MARK SCHRAGER, J.C.S.**

---

**DANS L'AFFAIRE DE L'ARRANGEMENT SOUS LA LOI SUR LES  
ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES DE :**

**MANGO INDUSTRIE DU CUIVRE INC.,**

Débitrice/Requérante

-et-

**RAYMOND CHABOT INC.,**

Contrôleur Proposé

-et-

**INVESTISSEMENT QUÉBEC,**

-et-

**FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.),**

-et-

**BANQUE ROYALE DU CANADA**

-et-

**VINTERSECTION INC.,**

-et-

**BANQUE HSBC CANADA,**

*MLC*

N° : 500-11-043377-122

2.

-et-

**ASMAG – ANLAGENPLANUNG UND SONDEMASCHIENENBAU GESELLSCHAFT  
M.B.H.,**

-et-

**AMERICAN IRON AND METAL LP,**

-et-

**VILLE DE MONTRÉAL EST**

Mises en cause

---

### ORDONNANCE INITIALE

---

**VU** la *Requête pour l'émission d'une ordonnance initiale et pour l'émission d'une ordonnance relative à la procédure des réclamations et des assemblées* (ci-après la « *Requête* »), l'affidavit à son soutien et les pièces;

**VU** les représentations des procureurs;

**VU** l'absence de contestation;

**ATTENDU** qu'il apparaît avantageux pour les créanciers qu'une ordonnance initiale soit émise;

**POUR CES MOTIFS :**

**A. Continuation du Processus LFI**

1. **ACCORDE** la Requête;
2. **ORDONNE** que les procédures intentées par la Débitrice/Requérante *Mango industrie du cuivre inc.* (ci-après la « *Requérante* ») sous la partie III de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, L.R.C. (1985), ch. B-3 soient continuées sous le régime de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (ci-après « *LACC* ») conformément aux ordonnances recherchées ci-après;

*Sub*

**B. Émission d'une Ordonnance Initiale**

3. **REND** une ordonnance en vertu de la LACC (ci-après l'« *Ordonnance Initiale* »), laquelle est présentée sous les intitulés suivants :
- a) Signification;
  - b) Application de la LACC;
  - c) Heure de prise d'effet;
  - d) Plan d'arrangement;
  - e) Suspension des Procédures à l'encontre de la Requérante et des Biens;
  - f) Suspension des Procédures à l'encontre des Administrateurs et dirigeants;
  - g) Possession de Biens et exercice des activités;
  - h) Non-exercice des droits ou actions en justice;
  - i) Non-interférence avec les droits;
  - j) Continuation des services;
  - k) Non-dérogation aux droits;
  - l) Restructuration;
  - m) Pouvoirs du Contrôleur;
  - n) Priorités et dispositions générales relatives aux Charges en vertu de la LACC;
  - o) Dispositions générales;
- i.* **Signification**
4. **DÉCLARE** que la Requérante a donné un avis préalable suffisant de la présentation de cette Requête aux parties intéressées, incluant les créanciers garantis susceptibles d'être affectés par les charges créées par les présentes;

**ii. Application de la LACC**

5. **DÉCLARE** que la Requérante est une « *compagnie débitrice* » à laquelle la LACC s'applique;

**iii. Heure de prise d'effet**

6. **DÉCLARE** que cette Ordonnance Initiale et toutes ses dispositions prennent effet à compter de 00 h 01 heure normale de l'Est / heure avancée à la date de cette Ordonnance Initiale (ci-après l'« *Heure de prise d'effet* »);

**iv. Plan d'arrangement**

7. **DÉCLARE** que la Requérante a l'autorité requise afin de déposer auprès du tribunal et de présenter à ses créanciers un ou plusieurs plans de transaction ou d'arrangement conformément aux dispositions de la LACC (ci-après collectivement le « *Plan* »);

**v. Suspension des Procédures à l'encontre de la Requérante, des Bien**

8. **ORDONNE** que, jusqu'au **24 octobre 2012** inclusivement ou à une date ultérieure que le tribunal pourra fixer (ci-après la « *Période de suspension* »), aucune procédure ni aucune mesure d'exécution devant toute cour ou tout tribunal (ci-après collectivement les « *Procédures* »), ne puisse être introduite ou continuée à l'encontre ou à l'égard de la Requérante ou qui affecte les affaires et activités commerciales de la Requérante (ci-après les « *Affaires* ») ou les Biens (tels que définis ci-après), incluant tel que stipulé au paragraphe viii.11 des présentes, sauf avec la permission de ce tribunal. Toutes les Procédures déjà introduites à l'encontre de la Requérante ou affectant les Affaires ou les Biens sont suspendues jusqu'à ce que le tribunal en autorise la continuation, le tout sous réserve des dispositions de l'article 11.1 de la LACC;

**vi. Suspension des Procédures à l'encontre des Administrateurs et dirigeants**

9. **ORDONNE** qu'au cours de la Période de suspension et sauf tel que permis en vertu de l'article 11.03(2) LACC, aucune Procédure ne puisse être introduite ou continuée à l'encontre de tout ancien, présent ou futur administrateur ou dirigeant de la Requérante (ci-après chacun « *Administrateur* » et collectivement les « *Administrateurs* ») concernant toute réclamation à l'encontre d'un Administrateur intentée avant l'Heure de prise d'effet et portant sur toute obligation de la Requérante lorsqu'il est allégué que tout Administrateur est, en vertu de toute loi, tenu, en cette qualité, au paiement de cette obligation;

*Guil*

**vii. Possession de Biens et exercice des activités**

10. **ORDONNE** que la Requérante demeure en possession et conserve le contrôle de ses éléments d'actif, droits, entreprises et propriétés, présents et futurs, de quelque nature ou sorte, et en quelque lieu qu'ils se trouvent, incluant toutes recettes qui en résultent (ci-après collectivement les « **Biens** »), le tout conformément aux termes et conditions de cette Ordonnance Initiale dont, sans limitation, le paragraphe xii.20 des présentes;

**viii. Non-exercice des droits ou actions en justice**

11. **ORDONNE** que durant la Période de suspension et sous réserve notamment de l'article 11.1 LACC, tout droit ou action en justice de tout individu, personne, firme, société par actions, société de personnes, société à responsabilité limitée, fiducie, société en participation, association, organisation, organisme gouvernemental ou agence, ou de toute autre entité (ci-après collectivement les « **Personnes** » et individuellement « **Personne** ») à l'encontre ou à l'égard de la Requérante ou qui a un impact sur les Affaires, les Biens ou sur toute partie des Affaires ou des Biens, soit par les présentes mis en sursis et suspendu à moins d'une permission octroyée par le tribunal;
12. **DÉCLARE** que si des droits, obligations, délais ou périodes de prescription, notamment sans limitation, pour le dépôt de griefs, se rapportant à la Requérante, aux Biens ou aux Affaires, expirent (sauf en vertu des stipulations de tout contrat, entente ou arrangement de quelque nature que ce soit), la durée de ces droits ou obligations, délai de prescription ou autre délai sera, par les présentes, réputée prolongée d'une durée égale à la Période de suspension. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, si la Requérante fait faillite ou si un séquestre est nommé au sens de l'article 243(2) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (Canada) (« LFI »), il ne sera pas tenu compte, quant à la Requérante, de la période s'étant écoulée entre la date de l'Ordonnance Initiale et le jour de la fin de la Période de suspension dans la computation des périodes de trente (30) jours stipulées aux articles 81.1 et 81.2 de la LFI;

**ix. Non-interférence avec les droits**

13. **ORDONNE** que, durant la Période de suspension, aucune Personne n'interrompe, ne fasse défaut d'honorer, ne change, n'interfère avec, ne répudie, ne résilie, ne mette fin à ou ne cesse d'exercer tout droit, droit de renouvellement, contrat, entente, licence ou permis en faveur de ou détenu par la Requérante, à moins du consentement écrit de la Requérante et du Contrôleur, ou à moins d'obtenir la permission du tribunal;

x. Continuation des services

14. **ORDONNE** que, durant la Période de suspension et sujet au paragraphe 15 des présentes et de l'article 11.01 LACC, toute Personne ayant des ententes verbales ou écrites avec la Requérante ou des mandats statutaires ou réglementaires pour la fourniture de produits ou services, incluant mais sans limitation, pour tout logiciel informatique, services de traitement de données, services bancaires centralisés, services de paye, assurances, transport, services utilitaires ou autres produits et services rendus disponibles à la Requérante soit, par les présentes, empêchée, jusqu'à ce qu'une nouvelle ordonnance soit rendue par le tribunal, d'interrompre, de changer, d'interférer avec ou de cesser de fournir tels produits ou services qui peuvent être requis par la Requérante, et que la Requérante ait le droit d'usage continu de ses locaux actuels, numéros de téléphone, numéros de télécopieur, adresses internet, noms de domaines internet ou autres services, tant que dans chaque cas, les prix normaux ou charges pour tous ces produits ou services reçus après la date de l'Ordonnance Initiale soient payés par la Requérante, sans qu'elle n'ait à fournir de dépôt de garantie ou toute autre sûreté, conformément aux normes usuelles de paiement de la Requérante ou autres pratiques acceptées par le fournisseur de produits ou services et par la Requérante avec le consentement du Contrôleur ou tel qu'ordonné par le tribunal;
15. **ORDONNE** que, nonobstant toute stipulation contenue aux présentes et sous réserve de l'article 11.01 LACC, aucune Personne ne soit empêchée de demander le paiement immédiat pour des produits, services, l'usage de biens loués ou faisant l'objet d'une licence ou autre contrepartie de valeur octroyée à la Requérante et par ailleurs, qu'aucune Personne ne soit tenue d'effectuer d'autres avances monétaires ou fournir du crédit à la Requérante;
16. **ORDONNE** que, sans restreindre la généralité de ce qui précède et sous réserve de l'article 21 de la LACC, lorsqu'applicable, les espèces ou les équivalents d'espèces déposés par la Requérante auprès de toute Personne pendant la Période de suspension, que ce soit dans un compte d'exploitation ou dans un autre compte, pour elle-même ou pour une autre entité, ne puissent être utilisés par cette Personne afin de réduire ou rembourser les sommes dues à la date de l'Ordonnance Initiale ou exigibles à l'expiration ou avant l'expiration de la Période de suspension ou exigibles afin de régler des intérêts ou charges y afférents. Toutefois, la présente disposition n'empêche pas une institution financière : i) de se rembourser du montant de tout chèque tiré par la Requérante et dûment honoré par cette institution, ni ii) de retenir le montant de tout chèque ou autre effet déposé au compte de la Requérante jusqu'à ce qu'il ait été honoré par l'institution financière sur laquelle il a été tiré;

SWK

**xi. Non-dérogation aux droits**

17. **ORDONNE** que, nonobstant ce qui précède, toute Personne ayant fourni quelque lettre de crédit, cautionnement, garantie ou obligation (ci-après « *Partie émettrice* ») à la demande de la Requérante, soit tenue de continuer à honorer ces lettres de crédit, cautionnements, garanties et obligations émis à la date de l'Ordonnance Initiale ou antérieurement pourvu que toutes les conditions y prévues soient remplies, à l'exception des défauts pouvant résulter de la présente Ordonnance Initiale. Toutefois, la Partie émettrice a le droit, le cas échéant, de retenir les connaissements, bordereaux d'expédition ou autres documents s'y rapportant jusqu'à paiement.

**xii. Restructuration**

18. **DÉCLARE** que, pour faciliter la restructuration ordonnée de ses activités commerciales et affaires financières (ci-après la « *Restructuration* »), la Requérante a, sous réserve des exigences imposées par la LACC et sous réserve de l'approbation du Contrôleur ou d'une nouvelle ordonnance du tribunal, le droit de faire ce qui suit :
- a) cesser, rationaliser ou interrompre l'une de ses exploitations ou fermer l'un de ses établissements, temporairement ou en permanence, selon ce qu'elle jugera approprié, et en traiter les conséquences dans le Plan;
  - b) entreprendre toutes démarches de financement ou de refinancement, de mise en vente, de transfert, de cession, ou de toute autre méthode d'aliénation des Affaires ou des Biens, entièrement ou en partie, sous réserve d'une nouvelle ordonnance du tribunal, des articles 11.3 et 36 LACC et sous réserve du sous-paragraphe c);
  - c) procéder à la vente, le transfert, la cession, la location ou à toute autre aliénation des Biens, en dehors du cours normal des affaires, entièrement ou en partie, étant entendu, sans restreindre la généralité de ce qui précède, que la conclusion de toute transaction portant sur les actifs de nature immobilière de la Requérante devra être autorisée préalablement par une ordonnance du tribunal;
  - d) sous réserve de l'article 32 de la LACC, répudier ou résilier toute entente, contrat ou arrangement de quelque nature que ce soit, avec tout avis de non-responsabilité ou résiliation pouvant être convenu entre la Requérante et la partie concernée ou, à défaut, établir une provision à cette fin, et en traiter toutes les conséquences; et
  - e) sous réserve de l'article 11.3 LACC, céder tous droits et obligations de la Requérante.

Stuk

19. **DÉCLARE** que si un préavis de résiliation est donné à un locateur de la Requérante en vertu de l'article 32 de la LACC et du sous-paragraphe 18.d) de l'Ordonnance Initiale, alors a) lors de la période de préavis précédant la prise d'effet de l'avis de non-responsabilité ou de la résiliation, le locateur peut montrer les locaux loués en question à d'éventuels locataires durant les heures normales de bureau en donnant à la Requérante et au Contrôleur un préavis écrit de 24 heures et b) au moment de prise d'effet de l'avis de résiliation, le locateur peut en prendre possession sans pour autant renoncer à ses droits ou recours contre la Requérante, rien dans les présentes relevant le locateur de son obligation de minimiser les dommages réclamés en raison de telle résiliation, le cas échéant;
20. **ORDONNE** que la Requérante donne au locateur concerné un préavis de son intention de retirer tous biens attachés, tous biens fixes, toutes installations ou améliorations locatives au moins sept (7) jours à l'avance. Si la Requérante a déjà quitté les locaux loués, elle ne sera pas considérée occuper ces locaux en attendant la résolution de tout différend qui l'oppose au locateur;
21. **DÉCLARE** que, pour faciliter la Restructuration, la Requérante peut, sous réserve de l'approbation du Contrôleur ou d'une nouvelle ordonnance du tribunal, régler les réclamations des clients et des fournisseurs qui sont contestées
22. **DÉCLARE** que, conformément à l'alinéa 7(3)c) de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, L.C. 2000, ch. 5, la Requérante est autorisée, dans le cadre de la présente instance, à communiquer des renseignements personnels concernant des individus identifiables qu'elle a en sa possession ou qui sont sous sa responsabilité à des parties intéressées ou à des investisseurs, financiers, acheteurs ou associés stratégiques éventuels ainsi qu'à ses conseillers (ci-après individuellement « *Tiers* »), mais seulement dans la mesure où il est opportun ou nécessaire de le faire pour négocier et mener à bien la Restructuration ou pour préparer et mettre en œuvre le Plan ou une transaction à cette fin, à la condition que les Personnes à qui ces renseignements personnels sont communiqués passent avec la Requérante des conventions de confidentialité les obligeant à préserver et à protéger le caractère privé de ces renseignements et à en limiter l'utilisation dans la mesure nécessaire pour mener à bien la transaction ou la Restructuration alors en voie de négociation. Dès qu'ils cessent d'être utilisés aux fins limitées indiquées dans les présentes, les renseignements personnels doivent être retournés à la Requérante ou détruits. Si un Tiers acquiert des renseignements personnels dans le cadre de la Restructuration ou de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan ou d'une transaction afin de réaliser celle-ci, il pourra continuer à les utiliser d'une manière identique à tous égards à l'utilisation que la Requérante en faisait;

Sheld

**xiii. Pouvoirs du Contrôleur**

23. **ORDONNE** que *Raymond Chabot Inc.* (Benoît Fontaine, CA, CIRP) soit, par les présentes, nommé afin de surveiller l'exploitation de l'entreprise et les affaires financières de la Requérante à titre d'officier de ce tribunal (ci-après le « **Contrôleur** ») et que le Contrôleur, en plus des pouvoirs et obligations mentionnés à l'article 23 de la LACC :
- a) doive, sans délai i) afficher sur le site Internet du Contrôleur (le « Site Internet ») un avis contenant les informations prescrites par la LACC, ii) rendre l'Ordonnance Initiale publique de la manière prescrite par la LACC, iii) envoyer, de la manière prescrite par la LACC, un avis à tous les créanciers connus ayant une réclamation de plus de 1 000 \$ contre la Requérante, les informant que l'Ordonnance Initiale est disponible publiquement et, iv) préparer une liste des noms et adresses de ces créanciers et le montant estimé de leurs créances respectives et rendre cette liste publique de la manière prescrite, le tout conformément au sous-paragraphe 23(1) (a) de la LACC et des règlements y afférents;
  - b) doive superviser les recettes et débours de la Requérante;
  - c) doive assister la Requérante, dans la mesure où elle en a besoin, à traiter avec ses créanciers et les autres Personnes intéressées pendant la Période de suspension;
  - d) doive assister la Requérante, dans la mesure où elle en a besoin, à préparer son état de l'évolution de l'encaisse et autres projections ou rapports et à élaborer, négocier et mettre en œuvre le Plan;
  - e) doive assister et conseiller la Requérante, dans la mesure où elle en a besoin, dans l'examen de ses activités commerciales et dans l'évaluation des possibilités de réduire les coûts et d'accroître les revenus et les efficacités de l'exploitation;
  - f) doive assister la Requérante, dans la mesure où elle en a besoin, relativement à la Restructuration, aux négociations avec ses créanciers et les autres Personnes intéressées et à la tenue et l'organisation de toute assemblée tenue afin d'examiner le Plan et de tenir un vote;
  - g) doive faire rapport au tribunal relativement aux activités commerciales et aux affaires financières de la Requérante, ou de développements dans la présente instance, ou toutes procédures afférentes, dans les délais prescrits par la LACC

et à l'intérieur des délais que le Contrôleur considérera appropriés ou que le tribunal puisse ordonner;

- h) doive aviser le tribunal et les parties intéressées, incluant mais sans limitation, les créanciers touchés par le Plan, de l'évaluation du Plan par le Contrôleur et de ses recommandations concernant le Plan;
- i) puisse retenir et employer tous agents, conseillers et autres assistants, tel que raisonnablement nécessaire à l'exécution de l'Ordonnance Initiale, y compris, sans limitation, une ou plusieurs entités ayant des liens ou affiliées avec le Contrôleur;
- j) puisse retenir les services de procureurs dans la mesure où le Contrôleur le juge nécessaire pour exercer ses pouvoirs ou s'acquitter de ses obligations dans le cadre de la présente instance et de toute instance connexe, en vertu de l'Ordonnance Initiale ou de la LACC;
- k) puisse agir à titre de « représentant étranger » de la Requérante ou en toute autre capacité similaire dans le cadre de toutes procédures d'insolvabilité, de faillite ou de restructuration intentées à l'étranger;
- l) puisse donner tout consentement ou toute approbation pouvant être visé par l'Ordonnance Initiale ou la LACC; et
- m) puisse assumer toutes autres obligations prévues dans l'Ordonnance Initiale ou la LACC ou exigées par ce tribunal de temps à autre;

À moins d'y être expressément autorisé par le tribunal, le Contrôleur ne doit pas autrement s'ingérer dans l'exploitation de l'entreprise et les affaires financières de la Requérante, et il n'a pas le pouvoir de prendre possession des Biens, ni de diriger l'exploitation de l'entreprise ou les affaires financières de la Requérante;

24. **ORDONNE** que la Requérante et ses Administrateurs, dirigeants, employés et mandataires, comptables, vérificateurs ainsi que toutes autres Personnes avisées de l'Ordonnance Initiale accordent sans délai au Contrôleur l'accès non restreint à tous les Biens et Affaires, notamment les locaux, livres, registres et données, y compris les données sur support électronique, et à tous les autres documents de la Requérante dans le cadre des obligations et responsabilités du Contrôleur en vertu des présentes;
25. **DÉCLARE** que le Contrôleur peut fournir des informations aux créanciers et autres parties intéressées concernées qui en font la demande par écrit au Contrôleur, avec copie au procureur de la Requérante. Le Contrôleur n'engage aucune obligation ni

*Full*

responsabilité à l'égard des informations de cette nature qu'il communique conformément à l'Ordonnance Initiale ou à la LACC, sauf tel qu'il est prévu au paragraphe 27 des présentes. Dans le cas d'informations dont la Requérante a avisé le Contrôleur de la nature confidentielle, exclusive ou concurrentielle, le Contrôleur ne doit communiquer ces informations à aucune Personne sans le consentement de la Requérante, à moins de directive contraire du tribunal;

26. **DÉCLARE** que si le Contrôleur, en sa qualité de Contrôleur, continue l'exploitation de l'entreprise de la Requérante ou continue d'employer les employés de la Requérante, le Contrôleur bénéficiera des dispositions prévues à l'article 11.8 de la LACC;
27. **DÉCLARE** qu'aucune action ou autre procédure ne peut être intentée contre le Contrôleur en raison de sa nomination, de sa conduite en tant que Contrôleur ou de l'exécution des dispositions d'une ordonnance du tribunal, sauf avec l'autorisation préalable du tribunal et moyennant un préavis d'au moins sept (7) jours au Contrôleur et à son procureur. Les entités liées au Contrôleur ou appartenant au même groupe qui sont mentionnées à l'alinéa 34i) des présentes ont également droit aux sauvegardes, avantages et privilèges conférés au Contrôleur en vertu du présent paragraphe;
28. **ORDONNE** à la Requérante d'acquitter les frais et débours raisonnables du Contrôleur, du procureur du Contrôleur, du procureur de la Requérante et des autres conseillers directement liés à la présente instance, au Plan et à la Restructuration, qu'ils aient été engagés avant ou après la date de l'Ordonnance Initiale, et de verser à l'avance à chacun d'eux une provision raisonnable pour ces frais et débours sur demande à cet effet;
29. **DÉCLARE** que, en garantie des frais et déboursés professionnels du Contrôleur, des procureurs du Contrôleur, s'il y en a, des procureurs de la Requérante et des conseillers respectifs du Contrôleur et de la Requérante encourus tant avant qu'après la date de l'Ordonnance Initiale à l'égard de la présente instance, du Plan et de la Restructuration, ceux-ci bénéficient de et se voient par les présentes octroyer une charge et une sûreté sur les Biens, jusqu'à concurrence d'un montant total de **100,000 \$** (ci-après la « **Charge d'administration** »), suivant la priorité établie aux paragraphes xiv.30 et xiv.31 des présentes;

**xiv. Priorités et dispositions générales relatives aux Charges en vertu de la LACC**

30. **DÉCLARE** que la Charge d'administration est de rang supérieur et prioritaire à celui de tous autres hypothèques, gages, sûretés, priorités, charges ou garanties de quelque

SWC

nature que ce soit (ci-après collectivement les « *Sûretés* ») grevant l'un ou l'autre des Biens affectés par ces Charges;

31. **ORDONNE** que, à moins de disposition expresse contraire des présentes, la Requérante n'accorde pas de Sûretés à l'égard d'un Bien de rang supérieur ou égal à celui de la Charge d'administration, à moins d'avoir obtenu l'approbation préalable écrite du Contrôleur et l'approbation préalable du tribunal;
32. **DÉCLARE** que la Charge d'administration grève, à l'Heure de prise d'effet, tous les Biens actuels et futurs de la Requérante, malgré toute exigence d'obtenir le consentement d'une partie à une telle charge ou de se conformer à une condition préalable;
33. **DÉCLARE** que la Charge d'administration et les droits et recours des bénéficiaires de cette Charge d'administration, selon le cas, sont valides et exécutoires et ne sont pas autrement limités ou compromis de quelque manière que ce soit du fait : i) de la présente instance et de la déclaration d'insolvabilité qui y est faite; ii) qu'une requête en vue d'une ordonnance de séquestre a été déposée à l'égard de la Requérante en vertu de la LFI, qu'une ordonnance de séquestre a été rendue par suite d'une telle requête ou qu'une cession de biens a été faite ou est réputée avoir été faite à l'égard de la Requérante, ou iii) que des clauses restrictives, des interdictions ou d'autres stipulations semblables relatives à des emprunts, à des dettes contractées ou à des Sûretés se retrouvent dans une entente, un bail, un contrat de sous-location, une offre de location ou un autre arrangement liant la Requérante (ci-après la « *Convention avec un tiers* ») et, nonobstant toute disposition contraire d'une Convention de tiers :
  - a) la constitution de la Charge d'administration n'entraîne pas et n'est pas réputée constituer un manquement de la part de la Requérante à une Convention avec un tiers à laquelle elle est partie; et
  - b) les bénéficiaires de la Charge d'administration n'engagent de responsabilité envers toute Personne, quelle qu'elle soit, par suite d'un manquement à une Convention avec un tiers occasionné par la constitution de la Charge d'administration ou découlant de celle-ci.
34. **DÉCLARE** que nonobstant : i) la présente instance et toute déclaration d'insolvabilité qui y est faite, ii) toute requête en vue d'une ordonnance de séquestre déposée à l'égard de la Requérante conformément à la LFI et toute ordonnance de séquestre y faisant droit ou toute cession de biens visant la Requérante qui est faite ou réputée avoir été faite, et iii) toute loi fédérale ou provinciale, les paiements ou dispositions de biens faits par la Requérante conformément à l'Ordonnance Initiale et l'octroi de la Charge d'administration ne constituent et ne constitueront pas des règlements, des préférences

*Suk*

frauduleuses, des transferts frauduleux ou d'autres transactions contestables ou révisables ou des actes donnant lieu à un recours pour abus en vertu d'une loi applicable;

35. **DÉCLARE** que la Charge d'administration est valide et exécutoire à l'encontre de tous les Biens de la Requérante et de toutes les Personnes, y compris tout syndic de faillite, séquestre, séquestre-gérant ou séquestre intérimaire de la Requérante et ce, à toute fin;

xv. **Dispositions générales**

36. **ORDONNE** qu'aucune Personne n'intente, ne continue ou ne fasse exécuter de Procédures à l'encontre de l'un ou l'autre des Administrateurs, employés, procureurs ou conseillers financiers de la Requérante ou du Contrôleur, en relation avec les Affaires ou les Biens de la Requérante, sans avoir d'abord obtenu la permission préalable du tribunal, moyennant un préavis écrit de cinq (5) jours au procureur de la Requérante et à tous ceux qui sont mentionnés au présent paragraphe qu'il est proposé de nommer dans ces Procédures;
37. **DÉCLARE** que l'Ordonnance Initiale et la procédure et affidavits y menant, ne constituent pas, en elles-mêmes, un défaut de la Requérante ou une omission de sa part de se conformer à une loi, un règlement, une licence, un permis, un contrat, une permission, une promesse, une convention, un engagement ou quelque autre écrit ou exigence;
38. **DÉCLARE** que, sauf disposition contraire des présentes, la Requérante et le Contrôleur sont libres de signifier tout avis, formulaire de preuve de réclamation, procuration, note d'information ou autre document se rapportant à la présente instance, en envoyant une copie par courrier ordinaire, port payé, par messagerie, par livraison en mains propres ou par transmission électronique aux Personnes ou autres parties concernées à leur dernière adresse respective donnée figurant dans les registres de la Requérante; le document ainsi signifié est réputé avoir été reçu à la date de livraison, s'il s'agit d'une livraison en mains propres ou d'une transmission électronique, le jour ouvrable suivant, s'il est livré par messagerie, ou trois jours ouvrables suivant sa mise à la poste, s'il est envoyé par courrier ordinaire;
39. **DÉCLARE** que la Requérante et toute partie à la présente instance peuvent signifier tous documents relatifs à la présente instance à toutes les parties représentées en envoyant par courrier électronique un document PDF ou une autre forme de copie électronique de ces documents aux adresses électroniques des procureurs, à la condition qu'elle livre dès que possible des « copies papier » de ces documents à toute partie qui en fait la demande;

*Signature*

40. **DÉCLARE** que, sauf disposition contraire des présentes, de la LACC ou d'une ordonnance du tribunal, il n'est nécessaire de signifier aucun document, ordonnance, ni autre élément à une Personne à l'égard de la présente instance, à moins que cette Personne n'ait signifié un avis de comparution aux procureurs de la Requérante et du Contrôleur et ne l'ait déposé au tribunal ou qu'elle apparaisse sur la liste de signification préparée par le Contrôleur ou ses procureurs, à moins que l'ordonnance recherchée ne vise une Personne non encore impliquée dans la présente instance;
41. **DÉCLARE** que la Requérante ou le Contrôleur peuvent de temps à autre présenter une demande au tribunal afin d'obtenir des directives concernant l'exercice de leurs pouvoirs, obligations et droits respectifs en vertu des présentes ou concernant l'exécution appropriée de l'Ordonnance Initiale, et ce, uniquement en envoyant un avis à l'autre partie;
42. **DÉCLARE** que toute Personne intéressée peut présenter une demande au tribunal afin de faire modifier ou annuler l'Ordonnance Initiale ou d'obtenir un autre redressement moyennant un préavis de cinq (5) jours à la Requérante, au Contrôleur et à toute autre partie susceptible d'être affectée par l'ordonnance demandée ou moyennant tout autre préavis, s'il en est, que le tribunal pourra ordonner, une telle demande ou requête devra être déposée durant la Période de Suspension découlant de l'Ordonnance Initiale à moins d'ordonnance contraire du tribunal;
43. **DÉCLARE** que l'Ordonnance Initiale et toutes les autres ordonnances dans le cadre de la présente instance sont pleinement exécutoires et effectives dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada;
44. **DÉCLARE** que le Contrôleur, moyennant le consentement préalable de la Requérante, est autorisé à s'adresser, selon ce qu'il juge nécessaire ou souhaitable, avec ou sans avis, à tout autre tribunal ou organisme administratif au Canada, aux États-Unis d'Amérique ou à l'étranger afin d'obtenir des ordonnances apportant une aide à l'égard de l'Ordonnance Initiale et de toute ordonnance ultérieure du tribunal et les complétant ainsi que, sans limiter ce qui précède, une ordonnance en vertu du Chapitre 15 du Bankruptcy Code des États-Unis, à l'égard de laquelle le Contrôleur sera le représentant étranger de la Requérante. Tous les tribunaux et organismes administratifs de tous ces territoires sont respectivement priés par les présentes de rendre de telles ordonnances et de fournir au Contrôleur l'aide pouvant être jugée nécessaire ou appropriée à cette fin.
45. **DEMANDE** l'aide et la reconnaissance de tout tribunal ou organisme administratif de toute province du Canada, de tout tribunal fédéral ou organisme administratif du Canada, ainsi que de tout tribunal ou organisme administratif fédéral ou étatique des États-Unis d'Amérique et de tout tribunal ou organisme administratif étranger, afin que

*Galt*

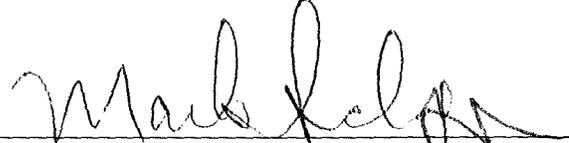
N° : 500-11-043377-122

15.

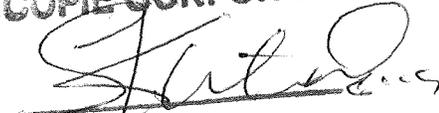
ceux-ci apportent leur aide au tribunal et se fassent son auxiliaire aux fins de l'exécution des conditions de l'Ordonnance Initiale.

46. **ORDONNE** l'exécution de la présente Ordonnance Initiale nonobstant tout appel.

47. **LE TOUT** sans frais

  
L'Honorable Mark Schragery, c.s

**COPIE CONFORME**

  
Greffier adjoint